

POUR QUE CHACUN TROUVE SA PLACE DANS LA MAISON INTERCOMMUNALE



Différents, mais complémentaires, les 84 délégués communautaires forment une assemblée de talents, d'idées, de compétences, d'engagements, de volontés, de dévouement et, il est important de le rappeler, de désintéressements. Depuis la création de l'Agglo en 2017, le Conseil communautaire a toujours privilégié l'intérêt général tout en donnant à chaque commune et à ses représentants la possibilité de s'exprimer et, au travers des fonds de concours ou d'une mutualisation librement consentie, de défendre la vitalité communale dans une intercommunalité vivante.

À taille humaine, l'Agglo est capable de conjuguer performance et protection, réussite et partage. Rassembler et veiller à ce que chacun trouve sa place dans la maison intercommunale : ce principe m'a toujours guidé.

Alors que depuis la loi NOTRe, le Département n'intervient plus dans le développement économique, l'Agglo et la Région Hauts-de-France assument désormais cette compétence essentielle. L'exemple de l'engagement collectif autour la reprise de « NLMK Beautor » par la société « Drekan » en témoigne. Le futur village d'entreprises à construire sur la zone Evolis répond à une nouvelle définition d'un développement plus durable.

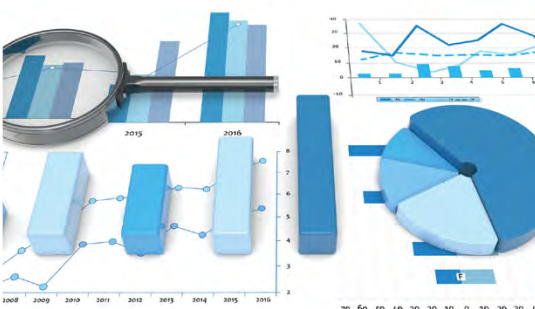
Demain, les indispensables transitions écologique et numérique passeront tout autant par l'Agglo, à travers des projets en cours comme le Contrat Territorial Eau et Climat ou un tiers-lieu numérique qui serait ouvert autant sur le grand public qu'aux professionnels du territoire, que par des projets qu'elle soutient dans le cadre novateur du « Faubourg numérique ».

En peu de temps, l'Agglo a gagné en compétitivité, contribuant au développement des richesses et des emplois. Cette réalité nous oblige au dépassement tant l'intercommunalité se réinvente au fil de ses projets. Les compétences de demain seront fonction des besoins. Cependant, demeurera toujours le bien vivre ensemble réaffirmé avec la même conviction que les vœux formulés pour cette nouvelle année 2020.

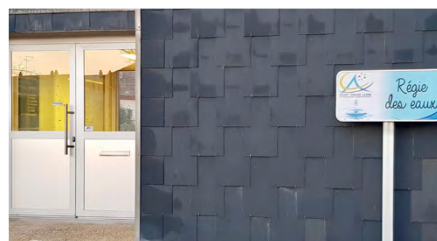
HIER

TOUS LES BUDGETS ADOPTÉS

Au cours de la séance du 16 décembre 2019, le Conseil de l'Agglo a adopté ses dix budgets primitifs 2020. Y compris l'eau et de l'assainissement. 49 millions sont ainsi affectés en section de fonctionnement pour assurer les différents services et plus de 16 millions en investissement. Des budgets supplémentaires seront proposés après l'adoption des comptes administratifs 2019.



AUJOURD'HUI



EAU, ASSAINISSEMENT, GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES : CE QUI CHANGE

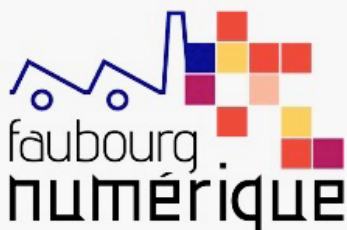
Avec le transfert obligatoire des compétences eaux et assainissement, depuis le 1er janvier 2020, la régie communautaire des eaux concerne les communes de Tergnier, Beautor, Fressancourt, Mennessis, Travecy, Anguilcourt-le-Sart, Versigny et Rogécourt. Un accueil physique est désormais organisé dans les locaux de la régie à Tergnier, impasse Jules Verne, dans le bâtiment du Centre d'information et d'orientation.

DEMAIN

TIERS-LIEU NUMÉRIQUE : LA REFLEXION SE POURSUIT

L'an dernier, l'Agglo a fait appel à un cabinet spécialisé pour apporter un regard extérieur et repenser l'intégration des lieux de médiation grand public. Au terme de cette étude présentée aux élus le 16 décembre, un nouveau dispositif de médiation numérique innovant a été exposé. Ce futur lieu de convivialité et de formation aux métiers du numérique sera étudié par le Conseil communautaire le 17 février.





CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « FAUBOURG NUMÉRIQUE »

Dans le cadre de sa stratégie de développement et dans la continuité des travaux menés avec les lycées publics de Chauny, la Maison de l'emploi et de la formation du Pays chaunois et ses services de développement économique, l'Agglo souhaite tirer pleinement parti de l'engagement de l'association « Faubourg numérique ».

L'objectif est d'accompagner les projets innovants de développement économique et numérique, mais, tout autant, de stimuler, d'identifier et de soutenir la transition numérique portée par des entrepreneurs locaux.

Une collaboration déjà engagée sur sept projets numériques suivis durant un an se poursuivra autour d'un programme dénommé « Sprint des innovations numériques CTLF », spécifiquement adapté aux réalités du territoire, à ses enjeux et à ses atouts. Dans ce cadre, une convention de partenariat vient d'être signée entre l'Agglo et « Faubourg numérique ».

UN VILLAGE D'ENTREPRISES SUR LE PARC TERNOIS EVOLIS



Alors que la quasi-totalité des locaux économiques appartenant à la Communauté d'agglomération est aujourd'hui, occupée, pour continuer d'accompagner les entreprises, l'Agglo a programmé la création d'un village d'entreprises sur le parc d'activités Evolis, à Tergnier. Cet investissement complétera donc l'offre immobilière existante. Les conclusions (favorables) de cette étude ont été présentées le 16 décembre et les crédits nécessaires inscrits au budget 2020 afin de démarrer l'opération. Reste à décider du scénario d'aménagement sur lesquels les élus plancheront le 17 février.

UN CONTRAT TERRITORIAL EAU ET CLIMAT SUR L'OISE MOYENNE



A l'échelle de l'Oise moyenne, de 2020 à 2025, le Pays de Sources et Vallées et l'Agglo s'engagent dans un Contrat de territoire Eau et Climat (CTEC). Le Pays assurera la coordination de la préparation jusqu'à la création du futur syndicat mixte. Il sera notamment chargé d'établir un diagnostic le plus exhaustif possible sur l'eau potable, l'assainissement, les cours d'eau, la gestion des eaux pluviales, les usages de la ressource, la qualité des eaux de surface et souterraines. Une fois créé, le futur syndicat mixte portera les actions relatives à l'animation et l'élaboration du SAGE, aux zones humides ainsi qu'à la communication et la sensibilisation du public.

UNE AIRE DE CAMPING-CAR À SAINT-GOBAIN



Lors de sa réunion du 16 décembre, au titre des projets structurants et de l'accompagnement touristique des communes, le Conseil de l'Agglo a décidé d'allouer un fonds de concours à la commune de Saint-Gobain pour l'aménagement d'une aire de camping-car. Dans ce cadre, la commune recevra une aide de l'Agglo d'un montant maximum de 30 000 €.

TRANSPORTS URBAINS : FRÉQUENTATION ENCORE EN HAUSSE

Après une progression de 15% entre 2017 et 2018, le réseau de transports urbains de l'Agglo a connu une nouvelle augmentation de 7,54% du nombre de voyages en 2019.

Sur les 5 lignes urbaines, 4 sont en progression. Seule la ligne 3 est en perte de vitesse. C'est justement celle-ci qui devrait être reconfigurée à partir de septembre 2020 pour desservir les communes de Sinceny, d'Autreville et l'hôpital de Chauny. La fréquentation du transport à la demande demeure quant à elle stable avec 3 500 voyages par an.

L'AGENDA

Lundi 3 février, 18h30 :

Réunion du Bureau communautaire.

Mardi 4 février, 10h30 : Comité de suivi NLMK.

Mardi 4 février, 14h30 :

Point d'étape sur la maison de santé de Saint-Gobain.

Mercredi 5 février, 10 h :

Réunion friche Nexans.

Jeudi 6 février, 17h30 :

Réunion constitutive du syndicat mixte de l'Oise moyenne.

Du 10 au 13 février, à partir de 17h30 :

Réunion des commissions communautaires.

Mercredi 12 février, 14h :

Assemblée spéciale de la SIMEA.

Jeudi 13 février, 10h :

Comité d'attribution n°3 PIG et OPAH/RU.

Vendredi 14 février, 14h :

Comité technique.

Lundi 17 février, 19h :

Réunion du conseil communautaire.

